



Leleier

an "Ti-Kear"

46<sup>ème</sup> année

PLOURIN

N°50

Mardi

10 Décembre  
2019

### / NAISSANCE /

N° 10 : Lyvia Marie BÉGOC, fille de Anthony BÉGOC et de Delphine EOZÉNOU, domiciliés « 3 rue de Kuz Eol », née à BREST (Finistère) le 30 Novembre 2019.

### / CYBERESPACE : CENTRE DE RESSOURCES INFORMATIQUES DE PLOURIN /

Horaires d'ouverture : Ouvert : du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 13H30 à 18H. Le samedi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H.

Consultations libres sur nos postes et tablettes, travaux d'impression et de numérisations papier et 3D, dépannages, installations et mises à jour, ateliers personnalisés suivant vos besoins, réalisation de supports de communication (web, affiches, flyers).

Vous avez des projets de réalisation d'objets, de pièces de rechanges (voir nos réalisations), vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans la création d'objets 3D et au-delà vers des projets de domotique ? Rejoignez le Club !

- FABLAB (CLUB) - UN VENDREDI SUR DEUX - 9H30 / 12H - Vous avez des projets de réalisation d'objets, de pièces de rechanges, vous souhaitez vous initier ou vous perfectionner dans la création d'objets 3D et au-delà vers des projets de domotique ? Rejoignez le club ! Nous abordons tous les aspects liés à l'impression, au scan 3D et à la programmation avec la carte Arduino.

- CLUB GÉNÉALOGIE - 1 SÉANCE PAR MOIS - Vendredi 9H30 / 12H - Les membres viennent au Club travailler leur généalogie dans une ambiance où règne l'entraide et la convivialité. En relation avec le Centre Généalogique du Finistère nous surmontons de nombreux problèmes liés aux recherches ainsi qu'à l'utilisation de l'informatique.

Renseignements, contact, actualités : [www.plourin.fr](http://www.plourin.fr) - Tél. 02 98 04 37 44.

### / CYBERI@ /

**Dimanche 15 Décembre** : Cinéma « FIRST MAN – Le premier homme sur la lune » Date de sortie 17/10/2018 – De Damien Chazelle – Avec Ryan Gosling, Claire Foy, .... – Genre : Drame, Biopic – Pilote jugé « un peu distrait » par ses supérieurs, en 1961, Neil Armstrong sera, le 21 Juillet 1969, le premier homme à marcher sur la lune. Durant 8 ans, il subit en entraînement de plus en plus difficile, assumant courageusement tous les risques d'un voyage vers l'inconnu total. Meurtri par des épreuves personnelles qui laissent des traces indélébiles, Armstrong tente d'être un mari aimant auprès d'une femme qui l'avait épousé en espérant une vie normale. Le Point : Damien Chazelle fait redécoller Apollo 11 pour une odyssée hyperréaliste, dans la combi d'un Neil Armstrong déroutant. Une expérience sensorielle sidérante. Tarif : 3 & 4 €.

### / BIBLIOTHÈQUE /

Horaires d'ouverture : Mardi, 16H30 à 18H30 – Mercredi, 10H à 12H et les 1er et 3ème Samedis du mois de 10H30 à 12H.

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël du samedi 21 décembre à 12h au mardi 07 janvier à 16h30.

L'équipe des bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

### / U. S. SAINT ROCH /

**Samedi 14 Décembre** : - U6/U7 : Entraînement à 14h au terrain

- U8 : Plateau à Ploumoguier – Rdv 13h15 au terrain

- U9 : Plateau à Brélès – Rdv 13h30 au terrain

- U10/U11 : Championnat à Brélès - Rdv 13h15 au terrain

- U12/U13 : Match contre Guilers à 14h - Rdv à 13h30 au terrain

**Dimanche 15 Décembre** - Loisirs : Match à Plouarzel à 10 h

- Seniors : Match contre Ploumoguier à 15h.

### / PETITE REINE PLOURINOISE /

**Dimanche 15 Décembre** : Cyclo – Marcheurs – Départ 9H00 du local.

VTT, rando à Locmaria-Plouzané. Consultez le blog :

[prplourinoise.canalblog.com](http://prplourinoise.canalblog.com) Section vélo : Jérôme Pellen au 06 71 81 25 06, Section marche : Marcel Guéganton au 06 13 95 13 18.

### / AIDE AUX DEVOIRS – PLOURIN /

Je propose une aide aux devoirs (en tant que bénévole) aux collégiens et lycéens à la SALLE TY KREIZ. Collégiens (17h45-18h45) Lycéens (18h45-19h45) – Le 17 Décembre. Contact : 06 19 68 01 62.

### / TRAVAUX DE VOIRIE - BALAYEUSE /

**Mercredi 18 Décembre** - Pour permettre à la machine d'effectuer son travail correctement et sans risque, il est demandé aux riverains de ne pas stationner sur les trottoirs de la commune. Merci de votre compréhension

### / AVIS DIVERS /

**MAIRIE- AGENCE POSTALE** : Bureaux ouverts tous les jours de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H – Samedi de 9H à 11H30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : [www.plourin.fr](http://www.plourin.fr) Courriel : [accueil@mairie-plourin.fr](mailto:accueil@mairie-plourin.fr)

**RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN** : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

**DON DU SANG** : **Vendredi 20 Décembre**, de 8H à 12H30 – Salle Polyvalente de PLOUGUIN.

**INFORMATIONS PAROISSIALES** : Samedi 14 Décembre : Messes à 18H à Portsall et Lanrivouré.

**Dimanche 15 Décembre** : Messes à 10H30 à Ploudalmézeau, Saint Renan.

**Recevoir le Sacrement de réconciliation avant Noël, rencontre individuelle avec un prêtre les** : - Samedi 21 décembre de 10H à 12H : Eglises de Portsall, Plougonvelin et Saint-Renan. - Lundi 23 décembre de 10H à 12H : Eglises de Porspoder et Plouarzel.

**CROIX ROUGE** : « Bourse aux jouets et à la puériculture » le **Samedi 14 Décembre** - Espace Kerjols à PLOUDALMEZEAU – de 10H à 17H30 – Gratuit – Renseignements : 02 98 84 90 70 – 06 28 20 65 84.

**CONCERT DE NOEL- PORSPODER** : **Dimanche 15 Décembre** – Chorale Crescendo à l'église St Budoc. 16h à 17h30.

**ASSOCIATION « JEUNES DU FOUR »** : Pour les vacances de Février, nous proposons aux jeunes de **11 à 17ans** de partir en **séjour ski du 15 au 22 Février** à Barèges dans les Hautes Pyrénées. Transport prévu en car au départ de Porspoder le 15 Février au soir.

Débutant ou confirmé, des groupes de niveaux seront établis dès le 1<sup>er</sup> jour. Programme : découverte de la station et de ses environs, 4 1/2 journées de cours de ski ou de snowboard (si suffisamment d'inscrits) avec l'Ecole de Ski Française, activités annexes (Luge, construction d'igloos, temps libre...). Bon moyen de découvrir les sports d'hiver ou de se perfectionner tout en participant à la vie en collectivité et ses diverses animations conviviales. Prix du séjour : entre 400.00€ et 600.00€, suivant l'implication de chacun dans les différents autofinancements mis en place par les animateurs de l'association avant le séjour (vente de porte-clefs, pizzas, saucissons, crêpes, courges...). Renseignements et inscriptions (jusqu'au 15 janvier) auprès de Vincent Kergozou et Coralie Giboz par mail ou sur les heures de permanences de bureau. Association Familles Rurales Jeunes du Four, 7 route de l'Aber Ildut, 29840 Lanildut – [jeunesdufour@gmail.com](mailto:jeunesdufour@gmail.com) – 06-15-88-85-57

**ASSOCIATION « DE L'ABER BENOIT A L'ABER ILDUT »** : Conférence le **Samedi 21 Décembre, à 15h**, au Foyer Rural, à Lampaul-Ploudalmézeau. Sujet : « Les épaves, de la recherche à la découverte et à l'identification à travers quelques exemples ». Le conférencier, Mr Ogor, a écumé les archives et les fonds sous-marins à la recherche d'épaves.

Il a répertorié plus de 300 naufrages entre l'Aber-Ildut et Brignogan (de 1650 à 1947) et découvert une vingtaine de sites sous-marins.

Entrée libre et gratuite

**UNIVERSITE POPULAIRE DU PAYS D'IROISE** : Conférence le **Mardi 17 Décembre**, à 18H30 (ouverture des portes à 18H), au Centre Socioculturel Ti Lanvenec à LOCMARIA PLOUZANE. Thème : « La maladie de Lyme ». Animée par le Dr Jean Pierre Gazeau, Infectiologue du CHU de Brest.

**MARCHE DE NOEL - LANILDUT** : L'association des parents d'élèves de l'école des rives de l'Ildut soutenue par l'amicale laïque de Lanildut, a le plaisir de vous proposer sa première édition de Marché de Noël qui aura lieu le **dimanche 15 Décembre** de 10 h à 18 h à l'espace Henri Queffelec à Lanildut. De nombreux exposants ont répondu présents et exposeront leurs produits locaux et artisanaux, gastronomiques, leurs créations artistiques et décoratives. Vin chaud, chocolat chaud et lichouseries seront proposés à l'espace buvette. Des ateliers pour les enfants sont prévus (sur inscription) ainsi que des promenades en calèche et une rencontre avec le Père Noël. Entrée gratuite. Contact : présidente Aurelie Thieffry : 06.67.90.02.51 [lilie.noel@live.fr](mailto:lilie.noel@live.fr)

**MARCHE DE NOEL - MILIZAC** : Ferme de Keroudy. **Dimanche 15 Décembre** - De 10H à 18H. Dans l'ambiance de Noël, ce marché à la ferme vous permettra de faire vos emplettes pour vos repas de fin d'année et trouver des idées cadeaux. Gratuit – 06 87 13 64 54.

**ASSOCIATION « LANDUNVEZ ENTRAIDE + »** : Créée en 2010, l'Association intervient dans 10 communes avoisinantes dont Plourin. L'objectif est d'assurer un service à la demande pour aider les personnes en difficulté dans leur vie quotidienne et venir en aide aux Personnes isolées sans moyen de locomotion. En 2018 : **1 050 missions** effectuées et **28 733 kilomètres** réalisés. Nous faisons **APPEL aux BENEVOLES** en 2020 pour nous aider à poursuivre notre mission, selon les possibilités de chacun.

Pour tout renseignement et/ou inscription, téléphoner au 06 62 48 76 42.

**ADMR DU PAYS D'IROISE** : Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile recrute des aides à domicile sur la période du 23/12/2019 au 05/01/2020 dans le cadre des remplacements. Ayant pour mission principale d'aider les personnes dans les actes de la vie quotidienne, vous serez amené à intervenir auprès des personnes âgées, des familles, des personnes en situation de handicap. Dialogue, préparation de repas, entretien du logement, entretien du linge, accompagnement extérieur, courses. Diplôme en lien avec la profession et/ou expérience fortement recommandés. Adressez votre candidature à : ADMR du Pays d'Iroise – Route de Plouzané – Espace Clos Nevez – 29290 SAINT RENAN 02.98.32.60.04. Mail : [paysdiroise@29.admr.org](mailto:paysdiroise@29.admr.org) Site : [www.admr-paysdiroise.fr](http://www.admr-paysdiroise.fr)

**DÉPUTÉ LE GAC Didier** : Réunion publique le **Judi 19 décembre** 20h - Guipronvel (salle du conseil). **Municipales 2020 : Engagez-vous !** Didier Le Gac organise une réunion publique ouverte à tous (élus, futurs élus, citoyens) sur l'engagement dans la vie municipale. A cette occasion, il invite sa collègue Anne Blanc, députée de l'Aveyron et Rapporteuse de la loi "Engagement et proximité" qui vient d'être débattue à l'Assemblée nationale, à venir présenter les avancées concrètes votées pour faciliter le mandat municipal.

**CABINET INFIRMIER** : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60..

**A.T. TAXI** : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné ☎ 06 45 74 92 24.

## / ANNONCES /

- Donne 2 biquettes – Tél. 06 50 23 60 85

## / MEMENTO /

\* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

\* **A. D. M. R.** : Aide à Domicile en Milieu Rural : Aide à la personne, entretien logement... 02 98 32 60 04

\* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68

\* **Les Amitiés d'Armor** : Service de soins infirmiers à domicile. Tel/fax 02 98 32 42 32 - Aides soignants à domicile 7j/7 – Tel 02 98 84 61 44.

\* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81 \* **Déchèterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68. \* **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65

\* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69

\* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14H à 17H : 02 98 48 10 48

\* **Presse locale** : **Ouest France** : Marie-Christine Pellen 06 81 77 14 85 ou 02 98 48 78 54 [mcpellen.of@orange.fr](mailto:mcpellen.of@orange.fr)

**Le Télégramme** : Véronique Le Meur 02 98 89 97 93 [v.lemeur@orange.fr](mailto:v.lemeur@orange.fr)

## [/ MENU CANTINE /](#)

| <b>Lundi 16 Décembre</b>  | <b>Mardi 17 Décembre</b>  | <b>Jeudi 19 Décembre</b>  | <b>Vendredi 20 Décembre</b>  |
|---|---|---|--|
| Taboulé Libanais BIO<br>Boulette de bœuf BIO<br>Haricots verts BIO<br>Compote de pommes BIO | Tajine végétale<br>Semoule BIO<br>Pointe de brie<br>Crème dessert vanille | Velouté Carottes BIO et panais BIO<br>Saucisson en brioche<br>Coquillettes BIO<br>Fruit de saison | Mousse de canard<br>Sot l'y laisse de dinde sauce aux cèpes<br>Pommes pin<br>Bûche chocolat et bonbon chocolat |

## [COMMUNIQUÉS DE LA CCPI](#)

**Actions de la Maison de l'Emploi :** Plus d'info : [www.pays-iroise.bzh](http://www.pays-iroise.bzh) ou facebook : économie&emploi – Pays d'Iroise Communauté

Renseignements : Christelle Fily - Cendrine Perquis : 02 98 32 47 80 / [maison.emploi@ccpi.bzh](mailto:maison.emploi@ccpi.bzh)

**Recrutement maraichage :** CDD de 6 à 9 mois, temps complet, du lundi au vendredi. Visites d'entreprises, découverte des métiers, ...

**P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :** accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (prescription obligatoire).

**Rail Emploi services :** mardis et jeudis de 10h à 12h sur RDV – 02 98 48 01 68.

**Compétences clés :** en Français ou en bureautique/numérique ou anglais pour les demandeurs d'emploi, les stagiaires de la formation professionnelle, salariés en contrats aidés.

**Venez découvrir l'informatique :** visa internet bretagne

**Mission locale :** Vous avez entre 16 et 25 ans, vous résidez sur le Pays d'Iroise ? Des conseillers sont là pour vous aider pour la formation professionnelle, l'emploi, l'accès aux droits, la santé, le logement, la mobilité, les loisirs. Du lundi au vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

**Restos du Cœur – CCPI :** Zone de Kerdrioual à LANRIVOARÉ - : 02-98-32-64-04 Mail : [restoducoeur.lanrivoare@orange.fr](mailto:restoducoeur.lanrivoare@orange.fr).

Le centre est ouvert pour la distribution tous les vendredis matins de 9H à 11H et le sera également les mardis à compter du 26 Novembre.

**Défi « Familles presque Zéro déchet » :** 840 kg de déchets par habitant en Iroise... 487 kg pour un européen et 513 pour un Français...

On ne peut plus le nier, sur le Pays d'Iroise, nous produisons beaucoup trop de déchets. Mais comment faire pour les réduire au quotidien ? Par quoi commencer ? Comment s'organiser ? Si chacun peut agir, il y a des craintes et des contraintes à régler.... Rien de mieux qu'un défi pour expérimenter à plusieurs des nouvelles habitudes. Renseignements : 02 98 32 37 83 / [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh)

**Envisageons ensemble nos paysages d'Iroise :** Pays d'Iroise Communauté travaille sur la mise en place d'un Plan de Paysage afin d'appréhender l'évolution et la transformation des paysages d'Iroise, et d'assurer une continuité entre les paysages d'hier et ceux de demain.

Vos avis sont importants. Plus d'informations : <http://www.pays-iroise.bzh/habitat-deplacements/planification-urbaine/32622-plan-de-paysage>

Renseignements : Marie-Charlotte Le Roy : 02 98 32 97 74 / [concertation-ppi@ccpi.bzh](mailto:concertation-ppi@ccpi.bzh)

**Un peu d'iode dans vos assiettes :** Les samedis 21 et 28 décembre de 15h à 16h à la Maison de l'Algue à Lanildut – L'équipe vous propose deux ateliers afin de mettre un peu d'iode au cœur de vos repas. Programme : confection d'un beurre d'algues et d'un algomasio (algues et sésame) puis échange de recettes. 5€/pers. Réservation obligatoire. Renseignements : 02 98 48 12 88 / [laura.picart@ccpi.bzh](mailto:laura.picart@ccpi.bzh).

**Infos du phare Saint Mathieu : Ouverture :** du 21 décembre au 5 janvier de 14h à 17h30 (dernière montée à 17h). Tarifs : 3,50€ (+ de 12 ans), 1,50€ (de 6 à 11 ans), gratuit (- de 6 ans). Une exposition du peintre Râmine est en accès libre.

**Projection le dimanche 29 décembre à 15h au phare :** « Taël, la passeuse d'histoires ». Taël détient la mémoire de la naissance du Pays d'Iroise, de ses hommes, de son histoire... Histoire écrite et racontée par Jean-François Saëz, sur une musique de Sébastien Le Gall. Entrée libre. Renseignements : 02 98 89 00 17 / [phare.saint-mathieu@ccpi.bzh](mailto:phare.saint-mathieu@ccpi.bzh)

**Donner au lieu de jeter :** La recyclerie mobile sera présente en déchèterie, le samedi 21 décembre à Ploudalmézeau. Renseignements sur place pendant les permanences (10h à 12h et 14h à 17h) ou à la CCPI : 02 98 32 37 83 - [dechets@ccpi.bzh](mailto:dechets@ccpi.bzh).

**Trophées de l'Entreprise 2019 – 10<sup>ème</sup> édition :** Organisés par le Club des Entreprises Légendes Iroise Abers (CELIA), ouverts à toutes les entreprises, implantées ou ayant une activité sur les Communautés de Communes du Pays des Abers, de Lesneven - Côte des Légendes et du Pays d'Iroise. Dossier de candidature à adresser, au plus tard, **le 20 décembre 2019** via le lien : [www.celia-entreprises.fr](http://www.celia-entreprises.fr). Pour toute question, contacter Marie-Laure PICHON par tél. au 06 84 39 57 62 ou par mail : [contact@celia-entreprises.fr](mailto:contact@celia-entreprises.fr).

**Faire réparer ou changer votre bac en un clic :** Un bac endommagé ? Un changement d'adresse ou de situation familiale ? Une facture à consulter ? Le service déchets offre la possibilité d'effectuer ses démarches en ligne sur le site internet [pays-iroise.bzh](http://pays-iroise.bzh), rubrique « vos démarches en ligne ».

## **ARRETE REGLEMENTANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT AU DROIT DES CHANTIERS DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE POUR MEGALIS BRETAGNE PAR LES ENTREPRISES GTIE ARMORIQUE ET WEST MEDIACOM**

**Article 1: Domaine d'application** - La réglementation définie par le présent arrêté s'applique aux travaux d'installation de chambres télécom et aux travaux de déploiement de la fibre optique sur tout le territoire communal, exécutés sous circulation sur le domaine public routier par l'Entreprise GTIE Armorique et l'Entreprise WEST MEDIACOM.

**Article 2 : Restrictions aux conditions de circulation et de stationnement**

Les vitesses limites à respecter au droit des chantiers définis à l'article 1<sup>er</sup> sont fixées à : 50 km/h hors agglomération ; - 30 km/h en agglomération.

Pourront également être imposés si les circonstances l'exigent : - Une interdiction de dépasser ; - Un alternat géré manuellement par piquet K 10 ou mécanique ; - Une interdiction de stationner.

**Article 5 : Durée de validité**

Les dispositions du présent arrêté sont applicables du 02 Décembre 2019 jusqu'à la fin des travaux.

Arrêtés consultables en mairie.

## Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 5 Décembre 2019

Le jeudi 5 Décembre 2019 à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la mairie.

Tous les Conseillers sont présents à l'exception Mallory LAMOUR qui a donné pouvoir à Sébastien LEAUSTIC, Arnaud SANJOSE qui a donné pouvoir à Antoine COROLLEUR, Bernard JAOUEN qui a donné pouvoir à Marie-Odile COURAND, excusés : Marie-Christine LAINEZ, Christophe SAINT-JALMES et Delphine PLUCHON  
Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Le compte-rendu du conseil municipal en date du 8 novembre est approuvé à l'unanimité.

### DÉCISION MODIFICATIVE n°4 :

Monsieur le Maire propose d'affecter 1300€ au compte 20422 (installations) et de retirer cette somme au compte 2313 (constructions)

Accord unanime.

### TARIFS POUR ENFANTS DES AUTRES COMMUNES SCOLARISÉES à PLOURIN :

Suite à la délibération du 8 novembre 2019 fixant la tarification de la participation des communes voisines pour la scolarisation de leurs ressortissants fixée à 795 €, Monsieur le maire propose d'adapter ce tarif à la commune de BRELES qui n'a pas d'école publique et qui, à ce jour, ne scolarise que des enfants en primaire, ce coût de 795€ étant le coût moyen des frais engagés par la commune tout enfant confondu. Il propose que les 2 communes signent une convention afin d'établir une tarification bonifiée de 561€ pour les enfants du primaire et 795€ pour ceux de maternelle. Cette tarification serait revue annuellement selon l'évolution des frais liés à ce service. Accord unanime pour appliquer ce tarif et autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la commune de BRELES.

La loi n° 2019-025 du 15 février 2019 rend systématique le versement du forfait scolaire communal pour les élèves des écoles DIWAN si la commune ne dispose pas d'une telle école. Par conséquent, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à verser le montant forfaitaire de 795€ également aux écoles DIWAN dans lesquels des enfants domiciliés à Plourin sont scolarisés. Ce forfait remplace le versement décidé annuellement et ne sera pas cumulable avec le forfait réglementaire de 795€ fixé par la loi dite « école de la confiance ». Accord unanime

Accord unanime pour verser le forfait de 795 € à l'école Notre-Dame de Liesse de Saint-Renan pour la scolarisation d'un enfant de CM1 en classe ULIS, la commune ne disposant pas d'une telle classe.

### TARIFS COMMUNAUX :

Accord unanime pour revaloriser le tarif des concessions au cimetière, celles-ci n'ayant pas été revalorisés depuis plusieurs années. La concession de 2m<sup>2</sup> pour 10 ans passe à 45€, pour 30 ans : 135€, celle de 4m<sup>2</sup> pour 10 ans : 90€, pour 30 ans : 270€, celle de 6 m<sup>2</sup> pour 10 ans : 135€, pour 30 ans : 405€. Les autres tarifs restent identiques à ceux de 2019.

Accord unanime pour reconduire la gratuité des loyers des locaux commerciaux pour 2019 afin de soutenir l'activité commerciale de ces commerces qui constituent l'équivalent d'un service public de proximité pour les habitants de la commune.

### TRAVAUX en RÉGIE :

Accord unanime pour fixer à 28,25€ le tarif de l'heure des ouvriers communaux, tarif identique à celui appliqué par la CCPI. Ce tarif sert à imputer à la section d'investissement le temps passé par le personnel aux travaux d'investissement notamment les bâtiments communaux.

### RÉGIME INDEMNITAIRE :

Accord unanime pour prévoir une somme de 3 000€ à prévoir au budget 2020 à répartir entre le personnel (en complément du RIFSET, perçu mensuellement) à l'issue des entretiens individuels et selon les objectifs fixés annuellement.

### MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPI :

Accord unanime pour approuver les modifications statutaires de la communauté de communes du Pays d'Iroise répondant aux modifications suivantes : Intégration dans la partie compétence obligatoire et sous la compétence « eau » les compétences suivantes : animation et concertation dans le domaine de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ainsi qu'à la lutte contre les pollutions et la protection et conservation des eaux superficielles et souterraines et enfin la mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

### CONVENTION CDG :

Monsieur le Maire présente le projet de convention cadre pour l'accès et l'utilisation des services facultatifs proposé par le centre de Gestion du FINISTERE permettant de faire appel au CDG pour des missions autres que celles qui relèvent de sa mission première, à savoir la gestion du personnel territorial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce service et autorise monsieur le Maire à signer cette convention.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h30.